

23.07.2019 – 08:30 Uhr

Travail flexible et protection sociale ne sont pas incompatibles



Dübendorf (ots) -

La transition numérique bouleverse le monde du travail. Les rapports flexibles de travail et d'emploi sont de plus en plus courants et soulèvent des questions sociales qui préoccupent les autorités politiques et les partenaires sociaux. Des mesures ciblées permettent de relever ces défis. Un enjeu particulier pour l'économie suisse, car le travail flexible permet d'assurer une part importante de la force de travail supplémentaire dont elle a besoin. Dans son White Paper «Flexwork et protection sociale», swissstaffing, l'association suisse des services de l'emploi, a examiné la protection sociale des travailleurs flexibles - les «flexworkers» - dans différentes formes de travail. Il en ressort que le travail temporaire est exemplaire sur le plan de la politique sociale.

Flexwork - Le travail temporaire comme précurseur pour la protection sociale

L'analyse de la couverture sociale dans différentes situations d'activité aboutit au constat suivant: dans le travail temporaire, les travailleurs flexibles sont très bien protégés en cas de maladie, d'accident, de chômage et de vieillesse. En matière de formation continue, les travailleurs temporaires sont bien souvent mieux lotis que les employés permanents. «Avec le travail temporaire, la Suisse possède une forme de travail qui allie depuis longtemps flexibilité et protection sociale», explique Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing. Du fait de la réglementation complexe du marché du travail et de l'absence d'une signature numérique simplifiée, les plateformes en ligne sont réticentes à endosser les responsabilités d'un employeur. «C'est pourquoi les réglementations concernant les formes de travail flexibles ne doivent pas être rendues encore plus complexes. Le travail flexible peut ainsi devenir une forme de travail tournée vers l'avenir, qui allie protection sociale et flexibilité, à la fois en ligne et hors ligne, et qui renforce les atouts économiques de la Suisse.»

Flexwork - Souvent un souhait de longue date exprimé par toutes les classes d'âge

Dans le cadre d'une enquête effectuée auprès de 4000 travailleurs temporaires, swissstaffing a étudié les motivations des travailleurs flexibles. Les résultats le confirment: «Les employés jeunes et indépendants optent très souvent pour le travail flexible. Avec un pourcentage d'au moins 31%, le besoin de travailler de manière flexible est très répandu dans toutes les classes d'âge», explique Marius Osterfeld, économiste chez swissstaffing. Leurs principales motivations sont un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle (44%) et la variété professionnelle (39%). Les autres travailleurs temporaires mettent à profit la forme d'activité flexible pour se réorienter sur le marché du travail et utilisent cette forme de travail comme passerelle vers un emploi fixe. Ils sont soutenus financièrement par le fonds paritaire pour la formation continue temptraining.

Le marché du travail de demain a besoin d'une culture qui accepte le travail flexible et le passage dynamique d'une forme de travail à l'autre. Il faut également un système de sécurité sociale qui protège les actifs, quel que soit leur type d'activité, contre les risques majeurs et qui encourage la formation initiale et continue tout au long de la vie. Un tel système a déjà été développé pour les travailleurs temporaires.

Le White Paper complet «Flexwork et protection sociale» peut être téléchargé sur www.swissstaffing.ch/whitepaper.

Contact:

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Myra Fischer-Rosinger, directrice
Tél.: 044 388 95 40
myra.fischer-rosinger@swisstaffing.ch

Marius Osterfeld, économiste
Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25
marius.osterfeld@swisstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication
Tél.: 044 388 95 35
blandina.werren@swisstaffing.ch

www.swisstaffing.ch
www.le-travail-temporaire.ch

Medieninhalte



Dans son White Paper «Flexwork et protection sociale», swisstaffing a examiné la protection sociale des travailleurs flexibles - les «flexworkers» - dans différentes formes de travail.
www.swisstaffing.ch/whitepaper / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100057910 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swisstaffing - Verband der Personaldienstleister der Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057910/100830436> abgerufen werden.